

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 1996

L'assemblée générale ordinaire de l'association amicale des anciens élèves du lycée Hoche s'est réunie le 28 mars 1996 à 18 heures 45 dans la salle du cinéma du lycée, sur convocation du bureau, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapports du président et du trésorier
- Approbation des comptes, quitus
- Statuts et renouvellement du conseil
- Fixation de la cotisation, que le bureau propose de porter à 100 F
- Annuaire
- Questions diverses.

Le président constate que 98 membres sont présents ou représentés. Il déclare ouverts les débats.

Rapports du président et du trésorier

L'exercice 1995 a été notamment marqué par les conséquences de la cérémonie offerte le 8 octobre 1994 par ses anciens élèves à M. Jean Cuenat, professeur de mathématiques spéciales, lors de son départ à la retraite après 25 années d'enseignement au lycée. Plus de 200 ex-taupins, sur les quelques 800 qu'il a formés, sont venus lui témoigner leur amitié. L'amicale a apporté son soutien logistique et moral à cet événement.

Votre bureau a décidé d'informatiser le fichier des anciens et a préparé un nouvel annuaire. Le précédent datait de 1984.

L'association a accordé une bourse de 2 000 F pour l'équipe qui porte les couleurs de Hoche lors de la course à voile "le trophée des lycées". L'équipe a obtenu la 11ème place sur 50 participants, performance remarquable pour l'équipe d'un lycée en pleine terre.

André Kerdoncuff continue de participer au conseil d'administration de l'établissement, où il siège en tant que personnalité qualifiée. A la demande du proviseur, il continue d'assurer la présidence du foyer socio-éducatif. Ceci assure à l'association un contact permanent avec l'administration.

L'association a marqué sa présence dans la plaquette de présentation du lycée. Cette plaquette, élaborée sous le contrôle de Monsieur le Proviseur, permet de faire connaître le lycée à l'ensemble de ses partenaires : candidats, fournisseurs, administrations, professeurs etc.

L'amicale a comme d'habitude participé au dépôt de gerbe du 11 novembre le long des plaques commémoratives de la chapelle.

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de nos camarades : François Boulin (1917-1930), Olivier Darche (sorti en 1981), Jacques David (X 56), Paul Gistucci (X-23), René Lebrun, Georges Puzin (1925-1933), Pierre Tortrat (sorti en 1972), Paul Tournelier (1920-1927), et enfin Olivier Vandermaesen (sorti en 1979).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Approbation des comptes - Quitus

Le rapport financier de l'exercice 1995 fait apparaître un bénéfice de 1 060 F. La situation nette de l'association est de 45 920 F.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport financier et donne quitus au bureau pour sa gestion.

Cotisation

Le bureau propose de faire passer le montant de la cotisation, actuellement de 70 F depuis plusieurs années, à 100 F. Ce montant reste très raisonnable par rapport au montant demandé dans les grandes écoles.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Statuts et renouvellement du conseil

Le président rappelle que, conformément aux statuts (antérieurs à la loi de 1901, mais compatibles avec cette loi), le Conseil est formé de seize membres élus par l'Assemblée et renouvelé par moitié chaque année. Ce Conseil forme son Bureau comprenant : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire-trésorier, un Secrétaire adjoint, un Censeur.

Compte tenu des démissions pour raisons personnelles, le Conseil comprend actuellement : Stefan Chenderoff, Louis-Aimé de Fouquières, Jean-François Péresse, Philippe Pesnot, Eric Rembaud, Pierre Romazzotti, Jacques Videau (en poste), François Magdalena, André Kerdoncuff, Jean-Pierre Carvajal, Jean Fragnier, William Jacquin, Roger Kazian (en fin de mandat et sollicitant un nouveau mandat). Trois postes sont donc à pourvoir.

Font acte de candidature: Philippe-Georges Capelle, Jean Grésy, et François Louange. Le président met aux voix la réélection des membres sortants et l'élection des candidats. Les membres sortants et les candidats sont élus à l'unanimité des suffrages.

Le président Magdalena fait part de son souhait de quitter la présidence à l'occasion de la formation du prochain bureau.

Annuaire

L'informatisation du fichier des anciens et sa mise à jour ont permis de produire un annuaire des anciens identifiés. Cet annuaire est proposé au prix de 30 F. 18 exemplaires sont vendus en séance. L'annuaire sera réimprimé et envoyé aux 96 autres anciens qui en ont fait la demande.

Questions diverses

Le Proviseur, M. Roque, a fait part de son souhait de voir l'association participer activement à la célébration du bicentenaire du lycée, en 2003. Votre nouveau Conseil va se mettre au travail. Tout témoignage sur la vie du lycée est naturellement le bienvenu.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personnes de demandant la parole, le président lève la séance.

François Magdalena
Président

Louis-Aimé de Fouquières
Secrétaire adjoint